Liste de matériel pour la classe de 3^e maternelle A Les loups



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire :



une paire de sandales de gym;



 un cartable à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis;



une paire de pantoufles que votre enfant est capable de mettre et d'enlever tout seul.



- <u>Dans le cartable, il faut :</u> une gourde avec de l'eau, une boîte à collation et une boîte à tartines si votre enfant va au dîner tartines.

Merci d'avance,

Madame Laurie



FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de la classe de 3^e maternelle A

Frais scolaires obligatoires

visites et sorties culturelles	 6,50 €: spectacle de la compagnie « Les 3 chardons » 6 €: spectacle de Marc Lamblot 5 €: sortie au théâtre « Pierre de Lune » 4 €: activité « Bulle de savon » 4 €: animation sur les abeilles et les mystères de la vie du sol 2,50 €: activité Croix-Rouge 2 €: musique avec Julia (9 animations) 2 €: activité Kamishibai (2 animations) gratuit: plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo) gratuit: visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année) gratuit: animation Wheelie (musée à l'école) gratuit: une nuit à l'école
	• grafuit : une nuit à l'école Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant e de son enfant au mois d'octobre.

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

repas chauds et potage	gratuit pour les élèves de maternelle
surveillance de la cour de récréation et de la sieste	• 12 € par mois (attestation fiscale)
garderie (attestation fiscale)	 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45 +1 € / jour de 16h45 à 17h45 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines △ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard

Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL1

ateliers parascolaires	 Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.
fonds solidaires	 Deux fois par an, au 1^{er} et au 3^e trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles. 2 x 20 €

Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

¹ LPTL: Le Parascolaire Trinitaire Lasallien